

219C2113
FR0000032278-OP017-A05

29 octobre 2019

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

LATECOERE

(Euronext Paris)

Le 8 octobre 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions de la société LATECOERE, déposée par JPMorgan Chase Bank N.A.¹ et Natixis², agissant pour le compte de la société par actions simplifiée SCP SKN Holding I (cf. D&I 219C1873 du 8 octobre 2019).

La note d'information de la société SCP SKN Holding I (visa n°19-477 en date du 8 octobre 2019) et la note en réponse de la société LATECOERE (visa n°19-478 en date du 8 octobre 2019) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées. Les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

L'Autorité des marchés financiers a reçu, le 28 octobre 2019, copie de l'autorisation préalable requise par la législation en vigueur (à savoir l'autorisation du ministère chargé de l'économie, requise par l'article L. 151-3 du code monétaire et financier relatif au contrôle des investissements étrangers réalisés en France, obtenue le 25 octobre 2019). L'initiateur a diffusé, le 29 octobre 2019, un communiqué en application de l'article 231-37 du règlement général.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte **du 30 octobre au 3 décembre 2019 inclus**.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Paris.

² Seule Natixis garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.